

Afghanistan

FRENCH only

Déclaration par S.E. Dr. Zia Nezam
Chef de la délégation
Ambassadeur/Représentant Permanent
Mission Permanente d'Afghanistan – Vienne

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

12ème Réunion du Conseil ministériel
Sofia
6 et 7 décembre 2004

Monsieur le Président du Conseil ministériel,
Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, au nom du gouvernement afghan, remercier la Présidence bulgare, particulièrement le Ministre Solomon Passy, pour la qualité de l'accueil et les excellentes conditions dans lesquelles nous avons effectué notre séjour dans cette belle ville de Sofia.

Sous la Présidence bulgare, l'OSCE a connu une année d'intense activité, et spécialement en ce qui concerne ses relations avec ses partenaires. Nous tenons à exprimer notre gratitude à Monsieur l'Ambassadeur Ivo Petrov pour les efforts qu'il a déployés dans ce sens. Nous aimerions témoigner notre reconnaissance à Monsieur l'Ambassadeur Daan Everts, Président du groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour les progrès qui ont été réalisés.

Nos vœux de succès accompagnent Son Excellence Monsieur Dimitrij Rupel, Ministre des Affaires Etrangères de Slovaquie, pour la prochaine Présidence du Conseil ministériel.

Ma délégation remercie également Monsieur Aleksii Härkönen, Ambassadeur de Finlande et Président du groupe informel ayant œuvré à la décision 571, pour l'excellent rapport « Food for Thought » qu'il a présenté au Conseil permanent.

En outre, mon gouvernement se réjouit de pouvoir souhaiter la bienvenue à la Mongolie en tant que nouveau partenaire de l'Organisation.

Monsieur le Président,

Cette conférence se tient cette année dans un contexte international particulier, où les questions de sécurité figurent plus que jamais parmi les premières priorités dans les relations internationales. Aujourd'hui le monde est confronté

aux défis du terrorisme contre lequel nous tentons de nous organiser. L'enjeu est de sauvegarder la paix, la sécurité et la stabilité. L'entente et la coopération constituent les meilleurs garants d'une réussite de la lutte contre le terrorisme car ce fléau frappe l'ensemble de nos Etats, d'où la nécessité de s'unir pour l'éradiquer. Par conséquent, les processus de paix et de sécurité ainsi que le combat contre le terrorisme ne doivent pas se limiter à l'espace de l'OSCE mais s'étendre à d'autres régions du monde, spécialement aux régions adjacentes à cet espace.

Monsieur le Président,

L'Afghanistan s'est engagé avec détermination dans le combat contre le terrorisme depuis la mise en place du gouvernement intérimaire en décembre 2001. Il participe activement, tant au niveau régional qu'international, à toutes les initiatives en la matière. Il a adhéré aux 12 conventions de l'ONU contre le terrorisme, témoignant ainsi sa volonté de participer à cet effort global visant à anéantir ce fléau.

En adoptant la Charte sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, l'OSCE s'est avérée être un élément essentiel et efficace dans la mise en place du dispositif anti-terreur. L'Afghanistan souscrit pleinement à cette Charte. Dans ce contexte, nous saluons l'ensemble des travaux considérables accomplis par les membres du groupe sous la direction de Monsieur l'Ambassadeur Krister Bringéus.

Monsieur le Président,

La sécurité, la paix et le développement économique en Afghanistan dépendent du règlement des problèmes liés au contrôle de la drogue. Il importe donc de s'attaquer de toute urgence à ce phénomène néfaste en faisant appel au soutien de la Communauté internationale, sans laquelle ce projet serait irréalisable. Une coopération à l'échelle régionale et notamment un renforcement du contrôle aux frontières s'avèrent indispensables dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. La conférence sur les routes de la drogue de l'Asie centrale à l'Europe, qui s'est tenue à Paris en mai 2003, a mis l'accent sur un renforcement de la coopération régionale et internationale nécessaires à l'endiguement de la production et du commerce illicites d'héroïne et d'opium en provenance d'Afghanistan. Nous pensons qu'un renforcement du contrôle des frontières avec nos trois voisins du Nord, membres de l'OSCE, constitue une mesure essentielle et aspirons à ce que l'Afghanistan participe activement aux programmes concernant le contrôle des frontières. Nous saluons, à cet égard, le travail des membres du groupe informel dirigé par Monsieur l'Ambassadeur Bertrand de Crombrughe.

Monsieur le Président,

Le gouvernement afghan est reconnaissant envers la Communauté internationale du soutien généreux qu'elle a bien voulu accorder à l'Afghanistan. Il s'agit d'un précieux soutien en faveur du processus de rétablissement de la paix et de la sécurité ainsi que de reconstruction du pays. Le gouvernement afghan est fortement engagé dans la voie de la

reconstruction. Vous n'êtes pas sans savoir qu'en l'absence de sécurité, toute reconstruction est impensable et vice versa. Il est clair qu'un Afghanistan stable et prospère contribue à préserver la sécurité et la stabilité non seulement dans la région, mais aussi dans le monde.

Monsieur le Président,

Durant les trois dernières années qui ont suivi la conclusion des Accords de Bonn de décembre 2001, tous les efforts ont été concentrés pour satisfaire les besoins humanitaires, éducatifs et restaurer la démocratie.

La nouvelle constitution a été adoptée et la plupart des institutions judiciaires, financières et administratives ont été mises en place.

L'élection présidentielle, la première de l'histoire de l'Afghanistan, s'est tenue le 9 octobre 2004 dans l'enthousiasme et sans incident notable, trois ans après la chute du régime extrémiste des talibans.

A cette occasion, sur les 11,5 millions de personnes appelées aux urnes, plus de 8 millions ont donné leur voix, ce qui équivaut à un taux de participation de 70%.

Son Excellence Hamid Karzaï a remporté cette élection avec plus de 55% des voix. Aujourd'hui-même, il prend officiellement ses fonctions. C'est la raison pour laquelle Son Excellence Dr. Abdullah, le ministre des Affaires Etrangères, ne peut assister à l'importante conférence qui nous réunit actuellement.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération avait envoyé une équipe de 42 experts chargée de veiller au bon déroulement du scrutin. La présence de cette équipe était d'une grande importance aux yeux du peuple afghan qui aspirait à des élections transparentes et crédibles ouvrant la voie à une paix et une sécurité durables et à la reconstruction du pays.

De ce point de vue, nous tenons à remercier les Etats participants et le Secrétariat, particulièrement M. le Secrétaire Général Ján Kubiš, de leur soutien ainsi que Monsieur l'Ambassadeur Robert Barry et son équipe pour leur travail remarquable en Afghanistan, malgré les conditions difficiles. Ces élections ont reflété, d'une part, la volonté des afghans de se détourner des armes en faveur d'un Etat de droit et, d'autre part, l'échec des ennemis du peuple afghan.

Les élections législatives auront lieu au printemps 2005 ; les préparatifs ont déjà commencé. L'Afghanistan a officiellement invité une équipe d'experts de l'OSCE dans le même but qu'à l'occasion des présidentielles, et nous sommes confiants dans l'avis favorable que cette démarche recevra auprès des Etats participants. En souhaitant au gouvernement slovène un grand succès dans l'exercice de son prochain mandat, j'émets l'espoir que, sous la présidence bulgare du groupe de contact asiatique, notre coopération connaîtra un nouvel essor.

Je vous remercie.